

France/Face à la peur d'une "très grande violence" lors d'une nouvelle manif des "gilets jaunes" Macron tente l'apaisement

AFP
Paris/France

L'EXECUTIF français tentait toujours hier d'endiguer la colère des "gilets jaunes", disant redouter une "très grande violence" lors de la nouvelle manifestation annoncée à Paris demain, tandis que la grogne s'étendait dans les lycées, avec parfois des incidents.

Environ 200 lycées et collèges, ainsi que quelques universités, étaient de nouveau bloqués ou perturbés en France hier, au quatrième jour d'un mouvement de contestation aux revendications différentes des "gilets jaunes" mais né dans la foulée.

Poubelles et voitures incendiées, mobilier urbain dégradé, échauffourées avec les forces de l'ordre : plusieurs manifestations de lycéens ont dégénéré dans diverses villes à travers la France, rappelant quelque peu les images d'émeutes, samedi dernier à Paris, qui ont fait le tour du monde.

Une nouvelle manifestation des "gilets jaunes", annoncée pour ce samedi, fait craindre "une très grande violence", a déclaré le palais présidentiel mercredi soir, peu après que le gouvernement avait fait un geste qu'il espère décisif en renonçant "pour l'année 2019" aux augmentations de taxes sur les carburants, ce qui était la revendication à l'origine du mouvement des "gilets jaunes".

Hier, le Premier ministre Édouard Philippe a poursuivi au Sénat un débat engagé mercredi à l'Assemblée pour défendre



Photo : AFP

Le président Emmanuel Macron (ici le 2 décembre dans les rues de Paris, théâtre la veille de scènes de chaos) avoue redouter "une très grande violence" lors de la manifestation de demain.

les mesures prises en urgence : outre l'annulation de la taxe carbone, il s'agit d'un gel des tarifs du gaz et de l'électricité cet hiver et du renoncement à durcir le contrôle technique automobile avant l'été.

Mais ces annonces n'ont pas apaisé les "gilets jaunes". Le chef du gouvernement n'a ainsi pu que reconnaître que la "colère est demeurée insaisissable et incontrôlable".

Mercredi, Édouard Philippe avait semblé accepter une nouvelle concession aux "gilets jaunes", en jugeant "nécessaire" un débat sur la réforme de l'impôt sur la fortune (ISF), un impôt qui frappait les plus riches et dont les "gilets jaunes" réclament le rétablissement. Une ministre avait également évoqué son retour. Mais, en fin de journée, le président Emmanuel Macron mettait un terme au débat, excluant de remettre en place cet impôt.

Une prime exceptionnelle de fin d'année défiscalisée, versée par les entreprises à leurs salariés, fait également partie des pistes, a in-

diqué le ministre des Finances Bruno Le Maire.

"ULTRAGAUCHE ET ULTRADROITE". La cacophonie gouvernementale au sujet de l'ISF, ainsi que les attermoissements quant à la taxe sur les carburants, suspendue avant d'être finalement purement et simplement annulée, semble confirmer la grande fébrilité des autorités face au risque d'aggravation de la crise.

Emmanuel Macron, cible de toutes les critiques sur les points de blocage, a ainsi demandé solennellement aux partis politiques, aux syndicats et au patronat "de lancer un appel clair et explicite au calme".

"Ce qui est en jeu, c'est la sécurité des Français et nos institutions", a relayé devant les députés Édouard Philippe. "Tous les acteurs du débat public, responsables politiques, responsables syndicaux, éditorialistes et citoyens, seront comptables de leurs déclarations dans les jours qui viennent."

Dans un geste rare d'unité, sept syndicats ont répondu à l'appel, dénonçant hier

"toutes formes de violences". "Le dialogue et l'écoute doivent retrouver leur place dans notre pays", écrivent-ils. "C'est pourquoi nos organisations dénoncent toutes formes de violence dans l'expression des revendications". L'exécutif redoute avant tout une nouvelle explosion de violences ce week-end, et une extension de la colère à d'autres secteurs.

Outre les lycées, la FNSEA, premier syndicat agricole, annonce une mobilisation durant toute la semaine prochaine. Deux syndicats du transport routier ont appelé pour leur part à la grève à partir de dimanche soir pour une durée indéterminée.

Partout en France, les appels à se mobiliser une nouvelle fois demain se multiplient et le ministère de l'Intérieur fait état d'une "mobilisation de la part de l'ultradroite et de l'ultragauche".

"J'ai 700EUR (458 500 francs) de retraite... on veut vivre, les gens veulent vivre de leur travail", a témoigné Joël, 66 ans, un retraité du bâtiment, qui n'avait plus manifesté depuis mai 1968. "Macron, il a donné un coup de pied dans la fourmière, les gens ont cru qu'il allait changer les choses et améliorer leur pouvoir d'achat, et c'est l'inverse qui s'est passé", ajoute ce "gilet jaune" interrogé par l'AFP mercredi sur un rond-point près de Metz (est).

Pour Sylvain, 63 ans, militaire retraité, le président "nous prend pour des pigeons, des imbéciles. S'il faut aller le chercher à l'Élysée, on ira. Tant qu'il sera là, ça ne changera pas. C'est un imposteur, un menteur, il nous méprise".

Rwanda/Justice

L'opposante Diane Rwigara acquittée d'incitation à l'insurrection

AFP
Kigali/Rwanda

Ses cinq coaccusés dans cette affaire, dont sa mère Adeline, ont également été acquittés.

L'OPPOSANTE rwandaise Diane Rwigara, critique du président Paul Kagame, a été acquittée hier par un tribunal de Kigali d'incitation à l'insurrection et falsification de documents, des charges qui lui ont valu d'être emprisonnée pendant plus d'un an et dénoncées comme politiques par l'intéressée.

Selon le jugement, rendu par un panel de trois juges, "les charges retenues par l'accusation sont sans fondement". La salle d'audience,

remplie et dans laquelle avaient notamment pris place des membres de la famille Rwigara, a explosé de joie une fois la lecture de la décision achevée.

Les cinq coaccusés de Mme Rwigara dans cette affaire, dont sa mère Adeline, ont également été acquittés.

Le tribunal a estimé que les critiques de Diane Rwigara contre le gouvernement, notamment lors de conférences de presse, ne constituaient pas une "incitation à l'insurrection" car elles s'inscrivent dans le cadre de son droit à la liberté d'expression garantie par la Constitution rwandaise et les lois internationales.

Les juges ont également estimé que l'accusation n'avait pas prouvé que Mme Rwigara avait falsifié des signatures dans le dossier présenté à la commission

électorale en vue de sa participation à l'élection présidentielle de 2017. Le rejet de cette candidature avait été critiqué par des gouvernements occidentaux et des groupes de défense des droits de l'Homme.

Le 7 novembre, l'accusation avait requis 22 ans de prison contre Diane Rwigara et sa mère Adeline.

Adeline Rwigara était elle accusée d'"incitation à l'insurrection et promotion du sectarisme", dans un pays encore hanté par le génocide de 1994 qui fit plus de 800 000 morts essentiellement parmi la minorité tutsi.

Diane Rwigara, sa mère et sa sœur Anne avaient été arrêtées et emprisonnées en septembre 2017. Diane et sa mère ont été remises en liberté sous caution début octobre. La sœur

avait recouvré la liberté un an auparavant, les charges pesant contre elle ayant été abandonnées.

Depuis son arrestation, Diane Rwigara dénonce des poursuites montées selon elle de toutes pièces par le régime pour la réduire au silence.

Le président rwandais Paul Kagame, crédité de l'important développement d'un pays exsangue au sortir du génocide de 1994, est régulièrement accusé de bafouer la liberté d'expression et de museler toute opposition.

Il a été réélu le 4 août 2017 pour un nouveau mandat de sept ans avec près de 99% des voix. Une réforme de la Constitution adoptée par référendum fin 2015 lui permet de potentiellement diriger le pays jusqu'en 2034.



NOMAD
SUITES RESIDENCE

VENEZ FÊTER LE REVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE AU NOMAD

AMBIANCE CHIC ET DÉCONTRACTÉE
MENU SURPRISE
DÉFILÉ DE MODE
DANSE
LIVE MUSICAL
FEUX D'ARTIFICES
PISTE DE DANSE
DJ

RÉSERVATIONS
05 40 77 17
05 65 24 17

CASINO CROISSETTE
LE LOUNGE & LES JEUX

Tous les dimanches à partir de 21h30

Soirée Salsas Aliente

Happy Hours toute la nuit sur la plupart des boissons!

Cours de danse avec Alain Didier de 17h à 21h de débutant à confirmé

publi.com Tél : 04 10 03 91
07 17 34 20